

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA DÉPENDANCE

Chaque assureur dispose de ses propres critères pour évaluer la dépendance d'une personne âgée. Voici ceux auxquels ils font le plus souvent référence.

Actes de la vie quotidienne (AVQ) Il s'agit, en général, de se déplacer, s'alimenter, se laver, s'habiller, effectuer ses déplacements essentiels (se lever, s'asseoir, se coucher), aller aux toilettes... Ces AVQ sont souvent regroupés en trois ou quatre catégories.

Grille Aggir C'est le référentiel utilisé pour évaluer la perte d'autonomie, les 4 premiers groupes iso-ressources (GIR) ouvrant droit à l'Aide personnalisée d'autonomie (APA).

GIR 1 : 9 % des personnes dépendantes, dont 16 % vivent à domicile. Personne confinée au lit ou au fauteuil, aux fonctions mentales gravement altérées, nécessitant une présence indispensable et continue d'intervenants.

GIR 2 : 27 % des personnes dépendantes, dont 39 % vivent à domicile. Personne confinée au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et dont l'état exige une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante ou personne dont les fonctions mentales sont altérées, mais qui est capable de se déplacer.

GIR 3 : 20 % des personnes dépendantes, dont 66 % vivent à domicile. Personne ayant conservé son autonomie mentale, ayant une autonomie locomotrice partielle, mais qui a besoin quotidiennement et plusieurs fois par jour d'une aide pour les soins corporels.

GIR 4 : 44 % des personnes dépendantes, dont 79 % vivent à domicile. Personne n'assumant pas seule ses déplacements mais qui, une fois levée, peut se déplacer à l'intérieur du logement. Elle doit aussi être aidée pour la toilette et l'habillage ou personne qui n'a pas de problèmes locomoteurs mais qu'il faut aider pour les activités corporelles, y compris les repas.

Voici 13 des principaux contrats d'assurance dépendance. Pour chacun, nous avons retenu une couverture complète, incluant le versement d'une rente en cas de dépendance totale ou partielle et d'un capital.

13 CONTRATS D'ASSURANCE DÉPENDANCE AU BANC D'ESSAI

Distributeur Nom du contrat	Rente viagère en cas de dépendance totale		Rente viagère en cas de dépendance partielle		Capital versé en cas de dépendance		Prime mensuelle selon l'âge à la souscription ⁽¹⁾ pour obtenir une rente de 500 € - 1 000 €/mois		Notre avis	
	Degré de dépendance ⁽²⁾	Rentes proposées	Degré de dépendance ⁽²⁾	Part de la rente perçue ⁽³⁾	Degré de dépendance ⁽²⁾	Montant	55 ans	65 ans		
CONTRATS D'ASSUREURS										
Afer Afer Dépendance	3 AVQ/4	de 500 € à 3 000 €	2 AVQ/4	50 %	Non proposé	Non proposé	21 € - 40 €	33 € - 64 €	Un jeune contrat clair et compétitif. Attention : il ne prévoit pas de versement de capital en cas de dépendance. Possibilité d'y souscrire jusqu'à 77 ans.	
AG2R-La Mondiale Assurance Autonomie	GIR 1 ou 2 + 3 AVQ/4 ⁽⁴⁾	de 300 € à 4 000 €	GIR 1 à 4 + 2 AVQ/4 ⁽⁴⁾	50 %	Totale ou partielle	de 2 500 € à 10 000 €, au choix ⁽⁵⁾	37 € - 57 €	70 € - 106 €	Versement des rentes sans franchise et assistance étoffée. Mais les critères d'évaluation de la dépendance semblent restrictifs et les tarifs, à 65 ans, élevés.	
Allianz Libre Indépendance 2	4 AVQ/5 ⁽⁴⁾	de 300 € à 2 000 €	3 AVQ/5 ⁽⁴⁾	50 %	Totale ou partielle	7 500 €	54 € - 80 €	80 € - 119 €	Tarifs élevés, mais les garanties sont versées sans délai de franchise et le capital élevé. Les prix indiqués incluent le versement d'un capital décès de 3 000 €.	
April Serenassur Rente	GIR 1 ou 2	de 150 € à 2 500 €	GIR 3	66 %	Totale, partielle ou GIR 4	6 fois la rente mensuelle	28 € - 54 €	39 € - 78 €	Bon contrat, avec, notamment, le versement de 66 % de la rente prévue à l'origine en cas de dépendance partielle et le versement d'un capital pour les GIR 1 à 4.	
Aviva Assurance Dépendance	GIR 1 ou 2 + 3 AVQ/4 ⁽⁴⁾	de 300 € à 1 500 €	GIR 3 + 2 AVQ/4 ⁽⁴⁾	50 %	Non proposé	Non proposé	21 € - 42 €	33 € - 65 €	Tarifs avantageux. Mais les critères d'évaluation de la dépendance semblent restrictifs, aucun versement de capital n'est prévu, ni aucune revalorisation des garanties.	
Axa Entour'Âge	4 AVQ/5 ⁽⁴⁾	de 500 € à 3 000 €	GIR 1, 2 ou 3 + 3 AVQ/5 ⁽⁴⁾	50 %	GIR 1 à 4 + 2 AVQ/5 ⁽⁴⁾	3 500 €	34 € - 57 €	56 € - 93 €	Bonne assistance de l'assuré, aidant ou dépendant. Propose une intéressante option de remboursement des primes versées par l'assuré s'il décède sans avoir été dépendant.	
Harmonie Mutuelle Vivalis Plus	GIR 1 ou 2	de 300 € à 2 100 €	GIR 3	75 %	Totale, partielle ou GIR 4	5 fois la rente mensuelle	23 € - 45 €	37 € - 74 €	Excellent rapport qualité-prix, contrat peu restrictif dans l'acceptation de l'indemnisation et généreux dans les sommes versées. Pas de franchise.	
Macif Garantie Autonomie	3 AVQ/5	de 300 € à 1 800 €	2 AVQ/5	300 €	Partielle	7 600 €	32 € - 48 €	48 € - 73 €	Bon contrat, avec un bon accompagnement de l'assuré en tant qu'aidant d'un proche, ou en tant que dépendant. Semble peu restrictif dans la reconnaissance de la dépendance.	
Mutex ⁽⁶⁾ Indépendance Services	GIR 1 ou 2	de 300 € à 2 000 €	GIR 3	100 %	GIR 4	6 fois la rente mensuelle	32 € - 64 €	53 € - 105 €	Contrat très protecteur, le seul à verser 100 % de la rente prévue pour les GIR 1 à 3 (dans l'option 1). En prime, pas de délai de franchise et une assistance étoffée.	
Prévoir Autonomie Bien-être	GIR 1 ou 2 + 3 AVQ/5	de 500 € à 1 500 €	GIR 3 + 2 AVQ/5	50 %	Partielle	4 500 €	35 € - 57 €	52 € - 88 €	Assistance de qualité qui met l'accent sur la prévention. Mais les critères d'évaluation de la dépendance semblent restrictifs et les garanties prévues ne sont pas revalorisées.	
CONTRATS BANCAIRES										
Banque populaire Autonomys	GIR 1 ou 2	de 500 € à 3 000 €	GIR 3 ou 4 + 2 AVQ/4	50 %	Totale ou partielle	2 400 € ou 3 200 € ⁽⁷⁾	33 € / 59 €	51 € / 92 €	Tarifs et prestations dans la moyenne. Point positif : rente et capital sont versés dès l'entrée en dépendance, sans délai de franchise.	
Banque postale Protectys Autonomie	GIR 1 ou 2	de 300 € à 3 000 €	GIR 3	60 %	Totale, partielle ou GIR 4 + 3 AVQ / 6	3 000 €	27 € - 49 €	45 € - 82 €	Quelques points forts : des critères d'évaluation de la dépendance peu restrictifs, et le versement de 60 % de la rente prévue en cas de dépendance partielle.	
Crédit agricole Vers l'Autonomie	4 AVQ/5 ⁽⁴⁾	de 500 € à 3 000 €	2 AVQ / 5	50 %	Totale ou partielle	5 000 €	46 € - 79 €	69 € - 120 €	Le volet assistance est étoffé et les critères d'évaluation de la dépendance partielle semblent peu contraignants. Mais les tarifs sont très élevés.	

(1) Les tarifs de 3 contrats ont été recalculés pour être comparables aux autres. Du fait des montants des primes prévus, les rentes mensuelles versées en dépendance totale sont, respectivement, de 600 € et 900 € (Aviva) et de 450 € et 1 050 € (April et Macif). (2) Définition donnée par l'assureur. Seul un certain nombre d'AVQ (unité retenue) peut être réalisé : avec 3 AVQ/4, on ne peut en réaliser que 3 sur 4. (3) En pourcentage de celle versée en cas de dépendance totale (hors contrat Macif). (4) Les critères diffèrent en cas de dépendance liée à une démence. L'impossibilité de réaliser certains AVQ est souvent remplacée par les résultats à des tests spécifiques. (5) À la souscription, l'assuré a le choix entre ces différents montants. Le montant des primes indiquées ci-après inclut le versement d'un capital de 2 500 €. (6) Mutex est l'assureur de ce contrat distribué par de nombreuses mutuelles. (7) 2 400 € en cas de dépendance partielle, et 3 200 € en cas de dépendance totale.